



Gatineau, 13 décembre 2021

Objet : Distribution des tests de dépistage rapide (autotests)

Chers parents et tuteurs,

Le gouvernement du Québec a annoncé que des tests de dépistage rapide seront distribués au cours des prochains jours dans les écoles préscolaires et primaires du Québec. Ces tests pourront être utilisés à la maison (autotests) lorsque les enfants développeront des symptômes s'apparentant à ceux de la COVID-19.

Chaque enfant recevra à l'école une trousse contenant 5 autotests. Il les rapportera à la maison dans son sac afin de vous les remettre. Un feuillet explicatif sera fourni avec la trousse de tests pour vous guider dans l'administration de ceux-ci à votre enfant. **L'école vous avisera par courriel de la journée de distribution des autotests et du feuillet explicatif dans le sac d'école de votre enfant.**

Les autotests ne contiennent aucune substance dangereuse. Ils peuvent être conservés à une température entre 2°C et 30°C. Il n'est donc pas requis de les conserver au frais. De plus, ils peuvent être jetés à la poubelle après leur utilisation.

Les autotests sont un ajout à l'ensemble des mesures sanitaires mises en place dans les écoles. Bien que ce nouveau moyen de dépistage soit déployé, il doit être utilisé en complément des autres mesures sanitaires en vigueur. Il est donc primordial de rester vigilant.

Pour plus d'information sur les consignes sanitaires en milieu scolaire et sur les tests de dépistage rapide, vous pouvez consulter :

- la page web des [directives spécifiques pour le milieu de l'éducation](#) ;
- la page web concernant les [tests rapides](#).

For information in English, please visit:

- the webpage [Guidelines specific to education \(COVID-19\)](#);
- the webpage [Rapid screening tests for COVID-19 in schools](#).

Je vous remercie de votre habituelle collaboration et vous prie de recevoir mes salutations les meilleures.

Nadine Peterson

Directrice générale

Centre de services scolaire des Portages-de-l'Outaouais